

COMPTE-RENDU DU BUREAU
Lundi 19 septembre – Selles sur Cher



Le Bureau du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **lundi 19 septembre 2022** à **18h**, à **Selles sur Cher**, sur convocation adressée par mail le 24 Aout 2022.

Sous la présidence de M. Christophe THORIN, assistaient à la réunion :

Les vice-présidents :		Les membres
• Jacques PAOLETTI	• Stella COCHETON	• Aurélien BERTRAND
• Nicole ROGER	• Sylvie DOUCET	• Joël HERISSET
		• Bruno MARECHAL

Excusés et/ou Absents :

Les Excusés :	
• Éric CARNAT	• Philippe PLASSAIS
• Quentin LEGOUY – Pouvoir à C. THORIN	• Pascal PICARD
• Sylviane TURMEAUX – Pouvoir à S. COCHETON	• Alain POMA
• Alexia LACLERGUE	• Jean- Luc BRAULT

Assistaient également à la réunion :

• Emmanuel LEONARD, Conseiller Régional	• Julien BEAUDON, Directeur du Pays
• Jeanny LORGEUX Président de la CCRM	• Natacha GUERIN, Assistante de Direction

M. Christophe THORIN remercie les membres du Bureau d'être présents à la réunion.

ORDRE DU JOUR

- 1) **CRST** (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)
 - a. Présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention
 - b. Etat de consommation de la maquette financière
- 2) **PAT** (Projet Alimentaire de Territoire)
 - a. Avenant à la convention DRAAF relative au plan de relance mesure 13
 - b. Présentation des actions à venir pour la période sept 2022-Mars 2023
 - c. Information sur le déroulé de l'étude Clim'Agri
- 3) **CEP/ COT Enr**
 - a. Informations sur les échéances prolongées du COT
 - b. Stratégies communication COT/CEP
- 4) **PAH**
 - a. Calendrier des prochaines animations de fin de saison
- 5) **LEADER**
 - a. Point d'avancée sur le dossier de candidature LEADER 2023-2027
 - b. Comité de pilotage du 15 Septembre 2022

6) RESSOURCES HUMAINES

- a. Renouvellement du contrat de travail de la chargée de mission LEADER et mobilisation sur les missions du PAT en plus de LEADER
- b. Modification de l'enveloppe IFSE afin d'assurer la rémunération des deux agents CEP et LEADER sur l'année 2023
- c. Normalisation du télétravail (délibérations)

7) QUESTIONS DIVERSES

1. CRST - CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

a. Présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention

AXE A - DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE / 3 - ECONOMIE AGRICOLE

Volet « DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE » (Fiche A3-04) :

○ **Noëlla MORANTIN – Projet d'achat d'une machine à laver professionnelle pour les caisses de vendanges.**
Vigneronne bio sur la commune de Thésée, le raisin est ramassé à la main et transporté de la vigne au chai en caisses de 20 kg (environ 200 caisses). Pour limiter les risques sur la qualité (oxydation des moûts...), il est impératif de nettoyer les caisses une fois par jour. L'opération de nettoyage est très consommatrice d'eau, elle nécessite un temps considérable, et elle est relativement pénible pour les salariés.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Achat d'une machine à laver professionnelle pour les caisses de vendanges	Mme Noëlla MORANTIN	7 850.00 €	35%	2 700.00 €

Avis favorable.

Volet « DIVERSIFICATION AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITE » (A3-05)

○ **GAEC DE LA FERME FONTAINE : Création d'une fromagerie**
Transformation du lait en fromages et yaourts et en vente directe) en élevage ovin laitier labellisé AB par 2 jeunes associés.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Investissement dans une fromagerie ovine, et notamment l'acquisition de petits matériels, terrassements, maçonnerie.	GAEC de la Ferme Fontaine Maxime JOUBERT & Anaëlle FUMERY	56 250 €	40%	22 500 €

Avis favorable.

- **Emeric HEME DE LACOTTE - : Création d'un bâtiment de préparation et de vente directe d'asperges et diversification en production de fraises**

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Création d'un bâtiment de préparation et de vente directe d'asperges et diversification en production de fraises	Emeric HEME DE LACOTTE	46 740.00 €	35%	16 300.00 €

Avis favorable.

AXE B : FAVORISER LE MIEUX ETRE SOCIAL –B1 : SERVICE A LA POPULATION

Volet « MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRES ET AUTRES STRUCTURES » (Fiche B1 - 15) :

- **CCV2C : construction d'une maison de sante pluridisciplinaire a selles sur cher**

Le projet ayant connu quelques modifications pour Selles-sur-Cher et l'implantation de l'annexe sur la commune de Meusnes n'étant à ce jour, pas définie, il convient de revalider cette opération.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Maison de Santé pluridisciplinaire - SELLES/CHER	CCV2C	1 186 000 €	Taux d'intervention et plafond de subvention conformes au cahier des charges du CPER	237 200.00€ <i>dont 123 551€ en fungible</i>

Avis favorable.

Volet « PROJETS LOCAUX DE SANTE » (FICHE B1-15.1)

- **CPTS SOLOGNE VALLEE DU CHER : financement de l'aide au démarrage de la CPTS Sologne /vallée du cher**

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Financement de l'aide au démarrage de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sologne Vallée du Cher	CPTS SOLOGNE VALLEE DU CHER	/	Forfait	20 000.00 €

Avis favorable.

Volet « COMMERCES DE PROXIMITE » (Fiche B1 - 21) :

- **GIEVRES : Regroupement de commerces**

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Regroupement de commerces (boucherie charcuterie boulangerie et épicerie multiservice)	Commune de Gièvres	1 129 562.00€ (coût subventionnable 268 666.00€)	30%	80 600.00€ (plan de relance)

Avis favorable.

AXE D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE

Volet « TRAME VERTE ET BLEUE » études et aménagements (Fiche D - 31) :

- **BILLY : Perméabilisation et végétalisation de la cours d'école**

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Aménagement de la cour de l'école avec la mise en place d'un revêtement de sol perméable aux eaux pluviales et la création d'îlots végétalisés	Commune de Billy	99 854.00 €	30%	30 000.00 €

Avis favorable.

AXE E - PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL

Volet « PLAN ISOLATION DES BATIMENTS PUBLICS » (Fiche 35) :

- **VALLIERES LES GRANDES– Rénovation d'un logement communal**

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Rénovation d'un logement communal 3 Place de l'Eglise	Vallières les Grandes	42 000 €	50%	21 100 €

Avis favorable.

- **SASSAY – Réhabilitation de l'ancienne poste.**

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Projet de réhabilitation ancienne poste en création de 2 logements communaux.	Sassay	- Pour INFO: Additif en cours sur l'assiette éligible et subvention potentielle en hausse grâce à la bonif MBS (+10points) sub estimée autour de 35 000 €		

Avis favorable renouvelé (projet déjà approuvé en Bureau le 12.04.2022)

b. Etat de consommation de la maquette financière

Le Président présente un état des lieux des engagements des crédits. En synthèse, il précise ensuite que près de 72% des crédits ont été engagés en y incluant les projets présentés ce jour, soit 125 projets qui ont déjà pu être financés dans ce contrat régional de 4^{ème} génération pour le Territoire.

Le Président souligne que depuis le lancement de ce contrat Régional, c'est environ 28M€ qui ont été investi sur le Territoire.

		Taux d'engagement
Enveloppe initiale Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)	11 713 500€	100 %
Crédits engagés à mi-parcours 16 04 21	6 042 694 €	52%
TOTAL DES CREDITS ENGAGES SUR ENVELOPPE TOTALE - dossiers validés au 19.09.22	8 460 327 €	72%
Crédits non engagés*	3 253 173 €	28%
Investissements subventionnés	27 740 000 €	

A prendre en compte :

1 460 600.00€ réservés pour les actions PRU de Romorantin (MO Ville et bailleurs)

560 000.00€ réservés pour cœur de France à vélo

Crédits réellement non affectés : 1 232 500.00€ - dédiés à Energetis, Biodiversité et « A vos ID »

2. PAT (PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE)

a. Avenant à la Convention DRAAF relative au plan de relance – mesure 13

- PAT en cours depuis le 1^{er} décembre 2021

Le Président rappelle qu'une Convention a été signée avec l'Etat dans le cadre du plan de relance, actant les actions à mener sur la période 2022-2024. L'avenant concerne le remplacement de l'étude SAFER par l'étude Clim'Agri.

- Objectif** : éviter de reproduire des réflexions similaires avec celles engagées par les EPCI du Territoire (ex : RESAUT).
- L'idée** : faire un zoom sur les économies de gaz à effets de serre et les conséquences sur le potentiel de production alimentaire de proximité sur le territoire

b. Présentation des actions à venir pour la période sept. 2022 – mars 2023

Investissements proposés dans le cadre de la mesure 13 (PAT) du plan de relance

NOM DU PROJET : L'alimentation au Cœur de la stratégie de territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois

Syndicat Mixte du pays de la vallée du Cher et du Romorantinois

Identification du bénéficiaire :

Bénéficiaire	Inv.	Description	Année de réalisation de l'inv.	Coût de l'investissement HT	N° de devis	Taux d'aide sollicitée	Montant aide sollicitée	Nom du prestataire
matériel 1	2 distributeurs automatiques en casier intelligents de produits locaux		2023	10 000		40 %	4 000	
	3 distributeurs automatiques en casier intelligents de produits locaux		2024	12 000		40 %	6 000	
sous-total inv. matériels en 2022			2022					
sous-total inv. matériels en 2023			2023	10 000			4 000	
sous-total inv. matériels en 2024			2024	12 000			6 000	
immatériel 1	Financement frais salaires poste Animateur PAT-Chargé de mission PAT contractuel		2022	25 800		70 %	20 160	
	Financement frais salaires poste Animateur PAT-Chargé de mission PAT contractuel		2023	25 800		70 %	18 060	
	Financement frais salaires poste Animateur PAT-Chargé de mission PAT contractuel		2024	25 800		70 %	18 060	
immatériel 5	Création d'un groupe GREETERS		2022	1 000		70 %	700	Conseil de développement OT, ambassadeurs club climat CCV2C.comtéens
immatériel 6	Mise en place du défi famille à alimentation positive		2022	2 000		70 %	1 400	ADEME, CC
immatériel 7	Action de sensibilisation (événement gastronomique, ateliers éducationnelles, ateliers...)		2022	5 861		70 %	4 103	Consultants nutritionnistes, diététiciens
immatériel 8	Echour		2023	2 000		70 %	1 400	
sous-total inv. immatériel en 2022			2022	53 461			41 423	
sous-total inv. immatériel en 2023			2023	40 700			28 490	
sous-total inv. immatériel en 2024			2024	25 800			18 060	
TOTAL				167 861			110 003	

c. Information sur le déroulé de l'étude Clim'Agri

Le Président rappelle les objectifs de l'étude :

- ⇒ Réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter les pollutions de l'air, des eaux et des sols liées aux activités agricoles et alimentaires du territoire
- ⇒ Sensibiliser les consommateurs sur les impacts de leurs choix de consommation sur le climat
- ⇒ Compléter les réflexions et les actions du PCAET VALCC / CCRM
- ⇒ Structurer des actions qui pourront être intégrées et réalisées à travers le Projet Alimentaire Territorial

Le Directeur du Pays rappelle la démarche du territoire dans le cadre de Clim'Agri sera de :

- Réunir les partenaires du territoire autour des enjeux énergie/GES pour l'agriculture et la forêt :
 - Élus locaux
 - Représentants des milieux agricoles et forestiers
 - Experts
- Réaliser un bilan territorial chiffré, pour :
 - Comprendre les enjeux agricoles et forestiers du territoire
 - Identifier les priorités d'actions
 - Réaliser des simulations d'actions
- Aider à la construction d'un plan d'actions

Un premier Comité Technique Clim'Agri composé d'élus, d'experts et de professionnels du monde agricole, se tiendra le jeudi 20 octobre prochain.

3. CEP / COT EnR

Le Président tient à souligner que depuis l'arrivée du nouveau CEP au Pays, un problème a pu être identifié avec l'un des bureaux d'Etudes travaillant pour plusieurs collectivités. Cela a permis la correction des données afin de pouvoir calculer au plus juste et finaliser les dossiers de demandes de subvention.

a. Information sur les échéances prolongées du COT

➤ *Avenant 1 à la convention de financement (06/2022)*

- Un contrat prolongé d'un an pour une durée totale de 4 ans

Période 1 :
01/06/2019 – 20/04/2020

Période 2 :
25/01/2022 – 06/03/2025

- Objectif : atteindre à minima 10 installations réalisées et gain de 5470 MWh

➤ *Etat actuel : 4 chaufferies bois réalisées (2 440 MWh, 45 % de l'objectif atteint)*

Commune	Bâtiment	Energie (en MWh)	Objectif global (en %)	Coût du projet (en €)	Aide COT (en €) (ADEME + région + FEDER)	Aide COT (en %) (ADEME + région + FEDER)
CHISSAY-EN-TOURAIN	Réseau centre bourg	165	3	565 150	195 727	35%
MUR-DE-SOLOGNE	Château de la Morinière	285	5	193 780	87 201	45%
SELLES-SUR-CHER	Réseau centre bourg	799	15	1 526 496	686 923	45%
SOINGS-EN-SOLOGNE	Serres agricoles de la Gitinière	1198	22	914 029	518 393	57%

b. Stratégies de communication COT / CEP

Le Président signale la tenue d'un comité de pilotage COT par semestre (prochaine réunion fin décembre 22).

Le Pays mettra en œuvre les actions de diffusion de messages suivantes :

Structure de diffusion

- Instances du Pays : comité syndical et conseil de développement
- Site Internet et réseaux sociaux
- Mailings ciblés avec les partenaires : collectivités, agriculture, entreprises, tourisme, santé
- Relation presse : presse locale et bulletins municipaux

Exemple d'actions de communication

- Réflexion en cours : cinéma CCV2C et CCRM (bande-annonce témoignage)

- Événements envisagés : organisation de visites d'installations (Bus EnR)

4. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

a. Point sur la saison 2022

Au 11 septembre 2022, le Pays d'art et d'histoire a accueillis :

- 292 scolaires (année scolaire 2021-2022) ;
- 126 participants aux visites individuelles ;
- 54 visiteurs en groupe ;
- 30 participants aux animations partenaires.

b. Calendrier des prochaines animations de fin de saison

17 & 18 septembre - Journées Européennes du Patrimoine. Cette année, les JEP ont attiré 31 personnes :

- 25 participants à Billy et 6 participants à Thenay

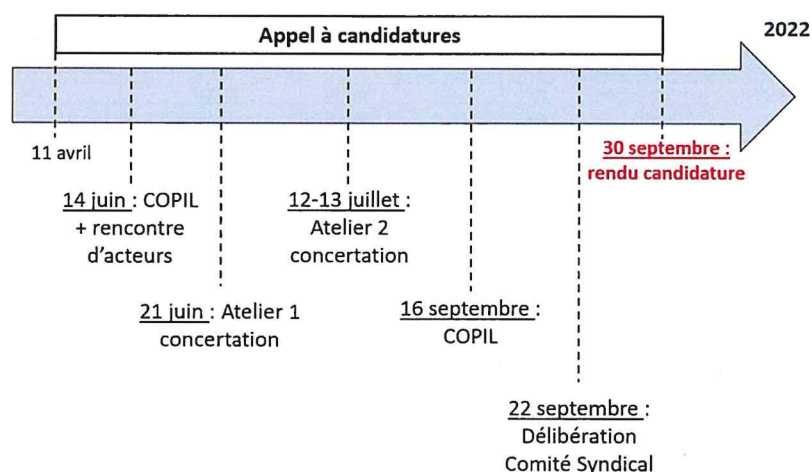
Animations à venir :

- 24 septembre : l'église de Pruniers-en-Sologne ;
- 08 octobre : l'église de Langon-sur-Cher ;
- 16 octobre : circuit « Quoi de neuf docteur ? »
- 26 novembre : conférence sur l'histoire de Loreux, organisée par la SAHAS.
- 1^{er} et 15 octobre :
- 2 groupes ont réservé une visite de la ville de Saint-Aignan.

5. LEADER

a. Point d'avancée sur le dossier de candidature LEADER 2023-2027

- Ateliers de concertation sur juin / juillet (achevés le 13 juillet)
- Dossier de candidature en cours de rédaction par les consultants, échanges réguliers avec l'équipe technique du Pays (diagnostic, fiches-actions, maquette financière, gouvernance...)
- COPIL de présentation et restitution le 16 septembre à Selles-sur-Cher
- Candidature à rendre pour le 30 septembre 2022 à la Région



Le Président rappelle que le prochain programme LEADER n'aura pas les mêmes orientations et ne pourra donc prendre en charge une partie du poste de cheffe de projet du Pays d'Art et d'Histoire, comme précédemment. Il est impératif de trouver un financement pour pérenniser le poste de Valérie CHAPEAU.

6. RESSOURCES HUMAINES

a. Renouvellement du contrat de travail de la chargée de mission LEADER

Le Président rappelle que Camille GILLET a intégré le Syndicat Mixte du Pays au 03 Novembre 2021 pour une durée d'un an. Son contrat prend fin le 02 novembre 2022. Elle donne toute satisfaction dans ses missions.

- La candidature LEADER pour un prochain programme sera déposée le 30 septembre, pour une durée de 5 ans, et débutera à compter d'avril 2023 dans l'hypothèse où la candidature du Pays sera retenue.
- LE PAT du Pays va se structurer autour d'un programme d'action sur la période 2022-2024.

Aussi, afin de pouvoir garantir une ingénierie en continue pour le programme LEADER et assurer ponctuellement jusqu'en avril 2023 l'animation du PAT, le Président propose que l'agent GILLET ait un nouveau contrat de travail, à durée déterminée 3 ans renouvelable (catégorie A contractuel). Les modalités administratives sont traitées en partenariat avec le CDG41.

Le Président demande aux membres du bureau de bien vouloir se prononcer sur ce renouvellement, pour proposition de délibération au prochain Comité Syndical.

➤ **Avis favorable.**

b. Modification préparatoire de l'enveloppe IFSE 2023 au projet BP 2023

Le Président explique aux membres du Bureau qu'afin de pouvoir assurer la rémunération des deux agents CEP et LEADER, d'un PAT à compter d'Avril 2023 et garantir la rémunération de ces 3 ETP sur 2024 et également donner un peu plus de souffle au futur chapitre « dépenses de personnels », une marge de progression est proposée d'un peu plus de 2% pour les 2 prochains exercices budgétaires 2023 et 2024.

- Soit une hausse de l'enveloppe globale (tous postes confondus) pour les 2 années à venir de **4527,36€**

➤ **Avis favorable.**

c. Normalisation du télétravail

Le Président rappelle qu'en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19, le télétravail a été instauré au sein du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais par la délibération 20.026 établie le 16.10.2020.

Le Président rappelle également l'importance du lien entre les collaborateurs que le travail en présentiel permet.

Dans ce cadre, et afin de répondre à une demande et pouvoir normer et règlementer le dispositif télétravail sur la structure, le Président propose, en sus des cas de crise sanitaire, d'événements climatiques ou de causes exceptionnelles (empêchant le collaborateur de se rendre ou de travailler dans les locaux habituels), et hors nécessité de services, d'instaurer :

- La possibilité d'un jour fixe hebdomadaire télétravaillé - déterminés par le Président,
- Pour les employés à temps plein de la collectivité
- Exerçant des tâches administratives (hors dossiers et logiciels impactant la confidentialité)

Une charte détaillée vient s'ajouter en annexe à cette délibération, étayant et expliquant les nouvelles modalités de mise en pratique du télétravail au sein du syndicat.

Le Président soumet au vote cette délibération modificative :

⇒ **Le Bureau approuve à l'unanimité**

7. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Point Communication – Site Web et réseaux sociaux**

Le Président explique aux membres du Bureau la nécessité de restructurer les outils de communication du Pays, jusqu'ici suivis et mis à jour de manière ponctuelle et trop aléatoire pour être efficiente.

Après études de différentes propositions, c'est une société locale qui a retenue l'attention : tenue par un ancien agent territorial du 41, il a donc une très bonne connaissance des Pays et de la réglementation (RGPD) des collectivités territoriales.

Il a été retenu l'organisation suivante :

- La mise en place d'un comité de pilotage, réactif, qui se coordonnera avec le prestataire pour les publications.
- La refonte et la tenue du site internet du Pays avec hébergement et nom de domaine avec 5 adresses mails
- La gestion pour le compte du Pays de l'administration de ses pages Facebook, LinkedIn avec publication, envoi de post, planning et plan de communication

Une mise en ligne et les réseaux sociaux d'ici la fin d'année 2022 pour la publication des vœux.

L'avis des membres du Bureau est sollicité

➤ **Avis favorable.**

➤ **Point soutien aux porteurs de projets – panneau de communication Région et CRST**

Le Directeur du Pays indique aux membres du Bureau avoir constaté des difficultés pour les porteurs de projets d'acquiescer et d'installer le panneau type obligatoire de la Région.

Face à ce constat, le Pays se propose de faire réaliser pour le Territoire un panneau aux bonnes normes, qui pourrait être prêté aux communes qui le souhaitent dans l'attente de la réalisation de leur propre panneau.

- Coût estimé sur la base de devis aux alentours de 300€HT pour le panneau seul (sans portants).

➤ **Avis favorable.**

➤ **Point budgétaire – projet de délibération budget modificatif sur ligne 022**

Le Président demande aux membres du Bureau d'approuver la proposition de délibération modificative du budget primitif 2022, réaffectant des fonds dans le chapitre « Budget de Fonctionnement », qui sera présenté lors du prochain Comité Syndical du 22 septembre 2022.

- *Pour la communication du Pays* : depuis la ligne 022 « dépenses imprévues » vers la ligne 011 « charges à caractère général » - code 611 « contrat de prestation de services (sous-traitance) » - pour un montant de 5000€.
- *Pour l'impression d'un panneau neutre CRST* : depuis la ligne 022 « dépenses imprévues » vers la ligne 011 « charges à caractère général » - code 6236 « catalogues et imprimés » - pour un montant de 400€.

➤ **Avis favorable.**

➤ **Partenariat du Pays**

Le Président informe les membres du Bureau des différents partenariats de travail et sollicitations mis en place avec le Directeur et les chargés de missions de la Structure.

- **PETITES VILLES DE DEMAIN** : Le Directeur/Agent de développement est associé aux travaux « Petites villes de demain » (réunions mensuelles organisées au Pays avec la chargée de mission PVD et le Chargé de mission dev éco) et participation au COPIL des 3 communes.
- **VELO ROUTE CŒUR DE France A VELO** : Le Directeur / Agent de développement est associé aux DGS des deux Communautés de communes ainsi que les services financeurs pour suivi et mise en œuvre cœur de France à vélo (dossiers de subvention/ mise en tourisme...)
- **Schéma de développement ENR** (CCv2C et CCRM) : Participation du directeur / Agent de développement et du CEP aux travaux du schéma et pilotage d'une étude sur les caractéristiques des systèmes de chauffage en place dans les communes.

➤ **Participation du directeur aux RTPP de Figeac**

Le Président signale la participation du directeur du Pays aux Rencontres Techniques des pôles territoriaux et Pays les 29 et 30 septembre prochain, dans le Lot

➤ **Point cantine pour les agents du Pays**

Le Président informe les membres de Bureau que la commune de Selles sur Cher a accepté d'accueillir les agents du Pays qui le souhaitent à venir se restaurer à la cantine scolaire. Les modalités d'inscription sont en cours.

➤ **Point locaux du Pays**

Le Président rappelle que le pays est constitué de **5 agents**, dont un qui a dû être installé dans la salle de réunion, dans l'attente d'un possible déménagement ou occupation plus large des locaux (galerie vagabonde dans le bâtiment mitoyen des locaux actuels), comme abordé lors du dernier comité syndical de juin.

L Président rappelle que le futur recrutement du Chargé(e) de mission PAT sera conditionné à l'impératif d'avoir des locaux plus grands.

➤ **Dates à retenir**

Le Président rappelle que le prochain Comité Syndical du Pays se tiendra le jeudi 22 septembre 2022 sur la Commune de Gièvres et que l'ensemble des membres du Bureau y sont conviés. En cas d'indisponibilité, le Président remercie les administrateurs de bien vouloir se faire représenter.

Le prochain Bureau aura lieu en décembre 2022 – la date reste encore à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents et lève la séance à 19h.



Christophe THORIN,
Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

